



TERMES DE REFERENCE (TDR)
ÉVALUATION FINALE DU PROJET HIWEN BURURE NDEN NO FARLI EN
(PROTEGER LA NATURE EST NOTRE DEVOIR)
PRONAD

Nom des personnes contacts :

Moussa Para Diallo, Président de la FPF
[dfd2002@yahoo.fr](mailto:fdfd2002@yahoo.fr) / moussapara@yahoo.fr / Tél : +224 622 408 495
&

Mamadou Diao BARRY, Responsable Administratif du Projet
barrydiao15@gmail.com / Tél : +224 628 524 680

Date de démarrage du projet : 1^{er} mars 2023 et fin programmée 28 février 2026

Table des matières

DESCRIPTION DE L’ACTION A EVALUER.....	3
CONTEXTE DU PROJET	3
PRESENTATION DES DEMANDEUR ET CODEMANDEUR	3
COMPETENCES, EXPERIENCES ET EXPERTISE DE LA FPDF ET DES PARTENAIRES IMPLIQUES	3
HISTORIQUE ET GENESE DU PROJET	4
PRINCIPAUX IMPACTS VISES AU TERME DE CETTE PHASE.....	4
PRINCIPAUX RESULTATS VISES AU TERME DU PROJET (3 ANS) :.....	5
OBJECTIF DE LA MISSION	7
LES OBJECTIFS ET ATTENTES DU COMMANDITAIRE	7
Objectif 1 : Apprécier la qualité du travail réalisé, aux regards des objectifs du projet et du contexte de l’action	7
Pertinence et cohérence.....	7
Efficience	7
Efficacité	7
Impact /effets	7
Objectif 2 : Apprécier la durabilité des résultats et identifier les éventuels effets indirects du projet dans la zone d’action	8
Objectif 3 : Enseignements et recommandations	8
METHODOLOGIE PROPOSEE.....	8
ÉTAPES.....	9
DUREE ET CALENDRIER	9
LIVRABLES ATTENDUS	9
PROFIL DES EVALUATEURS / CONSULTANTS	10
CRITERES D’EVALUATION.....	11
PRIX ET REGLEMENT DE COMPTES.....	11
ANNEXES :.....	12

DESCRIPTION DE L'ACTION A EVALUER

CONTEXTE DU PROJET

Le projet HIWEN BURURE NDEN NO FARLI EN (Protéger la nature est notre devoir - PRONAD), mis en œuvre par la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) avec l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD) et du CCFD Terre Solidaire et un accompagnement technique du GRET et de l'IRD, vise à contribuer au développement d'une agriculture respectueuse des écosystèmes et capable de répondre aux enjeux de souveraineté alimentaires, de nutrition et d'adaptation au changement climatique dans le Fouta Djallon.

Lancé en mars 2023, le projet arrive à son terme en février 2026, d'où la nécessité de procéder à une évaluation finale indépendante pour apprécier les résultats atteints, l'efficacité des actions, les impacts sur les bénéficiaires et les dynamiques collective pour une meilleure gestion des ressources en eau, et l'adoption des pratiques agroécologiques, adaptées au changement climatique dans les sous bassins versants de Kathiarabawol (Sareboïdo), Koodiwol (Koumbia), Kourewol (Lafou), Dougako (Mombeya), Kibitiwol (Konah), Liti (Doghel Sigon) et Fétoré Timbi Madina.

PRESENTATION DES DEMANDEUR ET CODEMANDEUR

La Fédération des Paysans du Fouta Djallon est le demandeur. Elle regroupe près de 35.000 membres, est confrontée à des problèmes d'accès à l'eau. Celui-ci devient incertain et remet en question les avancées des 10 dernières années pour lutter contre l'insécurité alimentaire en Moyenne Guinée. La dégradation des sols et des cours d'eau liée à des pratiques non adaptées, la concurrence entre les différents usagers de l'eau, les effets du changement climatique avec un régime pluviométrique plus incertain, sont autant de défis majeurs qui engendrent une pression de plus en plus forte sur les ressources naturelles. Face à cette fragilisation des écosystèmes, la Fédération propose une approche holistique de l'environnement pour une gestion concertée, durable et résiliente de l'eau et de la terre. Elle intervient à l'échelle de 7 sous bassins versants particulièrement fragilisés, en lien avec les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat, les riverains et usagers de ces ressources.

Le **CCFD-Terre Solidaire** est une ONG de développement française dont la modalité d'actions à l'international est le partenariat avec des organisations ; il accompagne près de 530 partenaires dans 69 pays en soutenant leurs projets. Le CCFD Terre Solidaire est partenaire de la FPFD depuis 1996. Le partenariat a commencé autour des enjeux de commercialisation afin que les producteurs puissent tirer des revenus suffisants de leur production, puis, suite aux émeutes de la faim de 2009, le CCFD-Terre Solidaire, la FPFD et le GRET ont bénéficié d'une subvention de l'Union européenne (RESA-Nord 1) pour travailler sur la sécurité alimentaire dans 3 préfectures particulièrement enclavées (Gaoual, Koundara et Mali). Deux autres subventions européennes (RESA-Nord 2 et SARA) ont suivi et ont permis de travailler sur la production, la transformation et la commercialisation. A partir de 2016, une inflexion a été introduite vers une agriculture plus durable, l'agro écologie. Les deux partenaires ont pu tisser des liens de confiance au fil des années, la Fédération participant activement à l'animation du réseau CCFD-Terre Solidaire en participant à de nombreux événements (campagne Carême, festival de la solidarité, voyages d'échanges).

COMPETENCES, EXPERIENCES ET EXPERTISE DE LA FPFD ET DES PARTENAIRES IMPLIQUES

La FPFD œuvre à améliorer les conditions de vie des paysans et le développement de la région du Fouta Djallon depuis 1992. Son ancrage dans cette zone et son antériorité en font un acteur majeur du développement agricole avec le soutien à des filières de production (pommes de terre, oignons, tomates, riz et maïs) pour augmenter le revenu des paysans. La FPFD est très active au sein des collectifs nationaux et participe pleinement au dialogue politique avec le Ministère de l'Agriculture, étant la première fédération de Guinée, ainsi qu'avec les principaux acteurs du secteur. La Fédération est un réel acteur de changement social de par sa composition (unions et groupement de paysans à la base).

Dans le présent projet, le rôle du **CCFD-Terre Solidaire** est d'apporter une expertise en termes d'appui méthodologique pour la mise en œuvre du projet y compris au niveau de la gestion administrative et financière. Le partenariat de longue date avec la FPFD, une connaissance des enjeux et des thématiques qui sont celles de la FPFD ainsi qu'une solide expérience en termes de gestion de fonds institutionnels, sont les expériences et compétences que le CCFD-Terre Solidaire met à disposition de la FPFD et de la mise en œuvre du projet.

Le GRET est un partenaire historique de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon. A la suite de premiers échanges en 2006, le GRET a appuyé la FPFDD à partir de 2007 avec un accompagnement à la marque collective « Belle de Guinée » dans le cadre du programme PRCC de l'AFD. Le GRET a ensuite accompagné la FPFDD aux côtés du CFFD-Terre Solidaire dans le cadre du ResaNord (2010 à 2016) sur le renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones enclavées du Nord de la Guinée ; puis dans le cadre du projet SARA (2016-2019) sur la question de la sécurité alimentaire, de la résilience et de l'agro écologie en Guinée. Le présent projet s'inscrit dans cet historique de collaboration sur les questions agro-alimentaires. Il s'appuie également sur des expertises complémentaires du GRET dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), avec l'intervention d'un expert régional, basé au Sénégal, qui a déjà effectué une mission avec la FPFDD ainsi que l'équipe climat du GRET qui a mené plusieurs études dans le cadre d'Adapt'Action en Guinée.

L'IRD intervient à côté de la FPFDD (et de ses partenaires) depuis 2019 et apporte son expertise scientifique en hydrologie et physique du sol, à travers les estimations des capacités d'infiltration, de rétention et de stockage en eau des sols et des bassins. Cette expertise s'appuie à l'échelle locale sur l'infiltrométrie, à l'échelle du bassin sur l'analyse de l'évolution des coefficients d'écoulement et de tarissement, et à toutes les échelles sur la géomatique et l'analyse des relations fonctionnelles et corrélations spatiales, en exploitant les données de terrain et de l'imagerie spatiale. Elle vise à déterminer l'impact hydrologique des pratiques paysannes aux échelles locales et du bassin-versant.

HISTORIQUE ET GENESE DU PROJET

En 2022, la FPFDD et le CFFD-Terre Solidaire ont demandé à l'IRAM d'étudier l'impact des interventions réalisées depuis 10 ans (2010-2020) dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali. Outre la structuration de la Fédération et l'amélioration de la sécurité alimentaire en partie liée à l'aménagement de bas-fond et à l'introduction du maraîchage de contresaison, l'étude a identifié clairement l'adaptation au changement climatique et l'accès à l'eau comme étant les principaux défis qui vont s'imposer avec acuité à la FPFDD dans les prochaines années.

Le présent projet, vise la mise en place d'une approche GIRE, de diagnostics climat et d'actions concrètes d'aménagement des têtes de sources. Il s'inscrit pleinement dans l'engagement 1 « Elaboration et mise en œuvre du plan d'action de la Politique Nationale de l'Eau (PNE) » qui prévoit notamment comme action la « Préservation et restauration ripisylves des têtes de sources, des berges et du lit des cours d'eau en particulier sur les cours d'eau transfrontaliers, notamment à travers l'élaboration de plans d'action GIRE ». Il contribue également aux actions « Intégration de la dimension changement climatique dans l'ensemble des cadres institutionnels et juridiques et organismes de bassins chargés d'assurer la gestion et l'aménagement des bassins versants transfrontaliers », « Amélioration de l'évaluation des impacts du Changement Climatique et des activités économiques sur les eaux de surface (débit fleuves) et promouvoir les études sur les valeurs économiques des aires protégées et les services éco systémiques

PRINCIPAUX IMPACTS VISES AU TERME DE CETTE PHASE

Principaux impacts visés au terme de cette phase (quantitatifs et qualitatifs)

- 40% des usagers des sous bassins versants ciblés (108 000 pers.) développent des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- 50% des bénéficiaires du projet (3 100 pers.) ont diversifié leur production et ont amélioré leur situation alimentaire et nutritionnelle
- 7 sous bassins disposent d'aménagements qui favorisent l'exploitation durable des ressources naturelles

Principaux impacts visés au terme du projet (3 ans)

- Les producteurs des zones ciblées ont un niveau de compréhension élevé des enjeux liés à la GIRE et au changement climatique
- 50 % de producteurs (3 100 pers.) ont adopté les bonnes pratiques agroécologiques et de gestion hydrique
- 7 accords sont conclus lors des concertations GIRE et changement climatique

Bénéficiaires

Les groupes cibles du projet sont les bénéficiaires directs c'est à dire les usagers des 7 sous bassins versants soit 270 014 personnes, et plus particulièrement les membres des 119 groupements de producteurs de la FPFd dans 7 sous bassins versants, soit plus de 6 200 paysans (dont 60% de femmes).

Les bénéficiaires indirects sont : la population des 8 préfectures où se situent les 7 sous bassins versants concernés (Koundara, Gaoual, Mali, Labé, Tougué, Lelouma, Dalaba et Pita) soit environ 384 000 personnes. Le volet plaidoyer et mobilisation tentera d'influer sur les lois et les pratiques et concernera le niveau national.

Désagrégation des bénéficiaires susmentionnés :

Type activités/Bénéficiaires directs	Nombre et caractéristiques
Diagnostiques participatifs territoriaux	Usagers des 7 sous bassins versants soit 270 014 personnes, et plus particulièrement les membres des 119 groupements de producteurs de la FPFd dans ces 7 sous bassins versants soit plus de 6 200 paysans (dont 60% de femmes)
Voyage d'études	2 techniciens de la FPFd
Formation sur GIRE	12 conseillers de la FPFd
Formation à la sensibilisation sur la gestion collective et durable des ressources en eau et au changement climatique	24 paysans animateurs
Sensibilisations au niveau communautaire	11 520 producteurs sensibilisés dont 60% de femmes
Sensibilisations via les radios communautaires	Usagers des 7 sous bassins versants soit 270 014 personnes
Aménagements des sous bassins et protection des bas-fonds	Usagers des 7 sous bassins versants soit 270 014 personnes
Formations sur les pratiques agro écologiques	21 paysans relais
Démonstrations sur les pratiques agro écologiques	1 260 producteurs dont 70% de femmes
Formation fertilisation organique du sol par le compost	450 producteurs
Visites d'échanges entre pairs	450 producteurs
Formation conseil global	12 techniciens de la FPFd
Accompagnement conseil global	14 exploitants (jeunes et femmes)
Alphabétisation	420 producteurs dont 60% des femmes
Concertations membres de la FPFd/ élus municipaux	10 élus par bassin versant
Commissions jeunes	70 jeunes
Ateliers nationaux	90 participants, représentants des usagers des sous bassins, les élus locaux, les membres de la FPFd, des plateformes de la société civile, des ministères de l'environnement, de l'agriculture et de l'administration du Territoire et de la décentralisation, des organismes d'appui et de recherche impliqués dans la mise en œuvre du projet.
Bénéficiaires indirects	Nombre et caractéristiques
Habitants des 8 préfectures concernées (Koundara, Gaoual, Mali, Tougué, Lelouma, Pita, Labé et Dalaba)	384 000 personnes

PRINCIPAUX RESULTATS VISES AU TERME DU PROJET (3 ANS) :

Objectif global :

Contribuer au développement d'une agriculture respectueuse des écosystèmes et capable de répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire, de nutrition et d'adaptation au changement climatique, dans le Fouta Djallon

Indicateurs d'impacts/effets :

40% des usagers des sous bassins versants ciblés (108 000 pers.) développent des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
 50% des bénéficiaires du projet (3100 pers.) ont diversifié leur production et ont amélioré leur situation alimentaire et nutritionnelle
 7 sous bassins disposent d'aménagements qui favorisent l'exploitation durable des ressources naturelles

Objectif spécifique :

Accompagner les producteurs des préfectures de Koundara, Gaoual, Mali, Tougué, Lelouma, Pita, Labé, dans une dynamique collective pour une meilleure gestion des ressources en eau et l'adoption de pratiques agro écologiques, adaptées au changement climatique

Indicateurs de l'objectif spécifique :

Les producteurs des zones ciblées ont un niveau de compréhension élevé des enjeux liés à la GIRE et au changement climatique
 50 % des producteurs (3100 pers.) ont adopté les bonnes pratiques agro écologiques et de gestion hydrique
 7 accords sont conclus lors des concertations GIRE et changement climatique

Résultat 1 : Les paysans ont conscience de la fragilité de leur environnement, de la vulnérabilité des ressources naturelles et s'organisent pour en assurer une gestion pérenne

Indicateurs du résultat 1 :

7 plans d'actions pour la gestion des ressources naturelles sont définis au niveau des sous bassins versants
 7 comités pour la gestion des ressources naturelles sont constitués
 38 personnes sont formées et 11 520 sensibilisées sur les effets du changement climatique

Résultat 2 : Les paysans adoptent de nouvelles stratégies, pratiques agroécologiques et de gestion des ressources hydriques

Indicateurs du résultat 2 :

30 hectares bénéficient de mesures de restauration/ protection de l'écosystème et de la biodiversité
 Les capacités de 1710 producteurs sont renforcées en techniques agro écologiques
 70 exploitations familiales agricoles sont en conversion vers des systèmes agro écologiques

Résultat 3 : Les groupements, unions et la Fédération participent activement au développement durable et résilient de leur territoire

Indicateurs du résultat 3 :

420 producteurs dont 60% de femmes dont les capacités sont renforcées en littéracie
 10 initiatives portées par des organisations paysannes pour le développement durable de leur territoire
 6 propositions portées par la FPDF aux concertations nationales

OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif principal de cette mission est d'évaluer la mise en œuvre et les résultats du projet HIWEN BURURE NDEN NO FARLI EN (Protéger la nature est notre devoir) afin de mesurer son niveau d'atteinte des objectifs, d'analyser son efficacité, sa pertinence, son impact et sa durabilité, et de formuler des recommandations concrètes pour améliorer les futures interventions similaires. Ces questions seront primordiales pour la réussite de cette mission :

- ✓ Comment le projet a contribué à une prise de conscience des bénéficiaires sur la GIRE et le changement climatique?
Quel est le niveau d'implication des jeunes et femmes dans la mise en œuvre et la gouvernance du projet ?
- ✓ Comment le projet a pu renforcer les relations entre les organisations professionnelles agricoles, les autres usagers et les autorités locales ?
- ✓ Quelles évolutions internes et externes, le projet a-t-il provoquées au sein de la FPPD, du CCFD-Terre Solidaire, du GRET et de l'IRD ?

Ces premières questions visent à donner une orientation générale à la mission et seront approfondies dans les objectifs et attentes du commanditaire, selon les critères d'évaluation CAD (pertinence/cohérence, efficience, efficacité, impact/effets, durabilité).

OBJECTIFS ET ATTENTES DU COMMANDITAIRE

Les objectifs de l'évaluation finale sont de plusieurs ordres. Il s'agit d'une part de fournir à l'équipe et aux acteurs du projet un bilan de son action et des activités réalisées, d'évaluer la pertinence, l'efficience, l'efficacité, l'impact (changements : effets induits et impacts territoriaux) (objectif 1), ainsi que la viabilité/durabilité des activités (objectif 2) ; et d'autre part de tirer les enseignements et formuler des recommandations pour de futures interventions – dont une phase 2/finale du projet souhaitée pour mars 2026 (objectif 3).

Les objectifs 1 et 2 seront évalués en se référant au cadre logique actualisé incluant les indicateurs de performance et de résultats.

Objectif 1 : Apprécier la qualité du travail réalisé, aux regards des objectifs du projet et du contexte de l'action

Pertinence / cohérence

- Les activités menées dans le cadre du projet sont-elles adaptées aux besoins des bénéficiaires et cohérentes avec les politiques nationales et locales (GIRE, Changement Climatique et sécurité alimentaire) ?
- Le dispositif de mise en œuvre, y compris le montage partenarial entre la FPPD, le CCFD, le GRET et l'IRD, est-il pertinent et cohérent avec les objectifs du projet ?
- L'approche pluri-acteurs (collectivités locales, usagers de l'eau, organisations agricoles, partenaires techniques) est-elle cohérente avec les enjeux des territoires d'intervention ?

Efficience

- Les moyens mobilisés (humains, financiers, techniques) ont-ils été utilisés de manière optimale au regard des résultats obtenus ?
- Les dispositifs de coordination et de suivi ont-ils contribué à une mise en œuvre efficiente ?

Efficacité

- Les activités mises en œuvre ont-elles permis l'atteinte des résultats attendus ?
- L'approche pluri-acteurs et la collaboration entre institutions partenaires ont-elles renforcé l'efficacité du projet ?

Impact /effets

- Quelles évolutions observe-t-on en matière de Gestion des ressources en eau, de pratiques agroécologiques et de résilience face au changement climatique ?
- Le projet a-t-il permis des évolutions sociales et notamment en ce qui concerne les relations entre paysans, autorités locales, autres usagers de l'eau et communes ?
- Le projet a-t-il favorisé l'autonomisation des femmes et des jeunes ?

- Le projet a-t-il permis un renforcement des capacités de la FPDF ?

Objectif 2 : Apprécier la durabilité des résultats et identifier les éventuels effets indirects du projet dans la zone d'action

Pertinence / cohérence

Dans quelle mesure les actions menées et les dispositifs de mise en œuvre répondent-ils aux besoins locaux et ont-ils permis des changements durables chez les bénéficiaires (communes, exploitations, organisations paysannes) – en tenant compte de l'évaluation du contexte notamment de l'impact du changement climatique ?

Efficiences

Quelle est la capacité des structures susmentionnées à gérer les ressources mobilisées (équipements, infrastructures), mises à disposition et réalisées par le projet ? Ont-elles été utilisées de manière optimale pour favoriser l'appropriation et la continuité des résultats ?

Impact / effets

Quels effets à moyen terme sont observables en matière de gouvernance locale, d'usages de l'eau et de coopération entre acteurs, et dans quelle mesure ces effets sont-ils pérennes ?

Objectif 3 : Enseignements et recommandations

Pertinence / cohérence

Quels sont les enseignements (positifs et négatifs) des démarches GIRE, agroécologiques, l'agriculture respectueuse de l'environnement et pluri-acteurs mises en œuvre sur la gestion de leur territoire, développées et promues par le projet dans les 7 sous bassins versants ?

Efficiences

Quelles démarches ou modalités d'intervention se sont révélées les plus efficaces pour mobiliser les acteurs et atteindre les résultats attendus ?

Impact / effets

Quelles sont les actions prioritaires et recommandations à envisager pour renforcer la durabilité des acquis et l'impact territorial, en particulier sur les enjeux de gestion des ressources en eau et de résilience des populations face aux changements climatiques ?

METHODOLOGIE PROPOSEE

L'approche se veut participative avec des consultations collectives et individuelles. Pour ce faire, l'évaluation s'appuiera sur :

- ✓ Un travail de problématisation du contexte et des enjeux de la demande évaluative. Cette étape devra tenir compte des caractéristiques spécifiques des publics accompagnés et des enjeux liés à la sensibilisation des usagers des bassins versants et des autorités politiques et administratives. Dans ce cadre, un travail de recension de la littérature existante et d'exploitation des données disponibles (études, rapport des formateurs) devra être complété par des entretiens de cadrage.
- ✓ Une phase d'investigation de terrain comprenant des temps d'observation sur site et des entretiens individuels et / ou collectifs avec les principaux responsables de la mise en œuvre et du suivi du projet, responsables d'activités, autres membres ayant participé aux actions mises en œuvre et les bénéficiaires et les groupes-cibles (jeunes femmes, professionnels et organisations partenaires).
- ✓ L'organisation de rencontres dans un cadre de concertation dans une ou deux communes pour mesurer le niveau d'appropriation de la GIRE et de l'adaptation au changement climatique par les usagers et les autorités des sous bassins versants.
- ✓ Une phase d'analyse des principaux résultats favorisant à la fois l'expression d'un jugement global en lien avec les questions évaluatives posées ainsi que l'identification et la formulation de pistes d'amélioration des résultats induits.
- ✓ La rédaction du rapport final après validation et correction des observations retenues après correction des observations relevées sur le rapport provisoire.

ÉTAPES

Réunion de cadrage (webinaire FPFD et CCFD Terre Solidaire)

Note de cadrage validée

Revue documentaire, au CCFD Terre Solidaire et à la FPFD

Travaux de terrain,

Validation de la mission de terrain au Siège de la FPFD

Visite des bassins versants

Organisation avec l'équipe projet d'une réunion de cadre concertation dans au moins une commune pour mesurer l'appropriation des différents des concepts GIRE et changement climatique tirer les recommandations pour la suite (phase 2 ou avec autre partenaire)

Observation des ateliers bilans co- organisés avec le GRET (sous réserve de la compatibilité des agendas)

Analyse des données collectées

Rédaction des rapports

Réunion de restitution

DUREE ET CALENDRIER

Durée estimée : 30 jours ouvrables (à organiser en fonction des livrables)

Calendrier prévisionnel de l'évaluation

Date de lancement de l'appel à proposition :	13 octobre 2025 (après avis de non-objection de l'AFD)
Date limite de réception des propositions :	13 novembre 2025
Sélection du cabinet d'évaluation :	04 décembre 2025
Démarrage effectif de la mission :	15 janvier 2026
Rapport d'évaluation provisoire :	05 février 2026
Rapport final :	17 février 2026
Restitution (incluant AFD) :	27 février 2026

LIVRABLES ATTENDUS

Une note méthodologique, les outils et les cibles sont envisagés pour le **15 décembre 2025**

Un rapport provisoire devra être disponible **05 février 2026**.

Une restitution du rapport provisoire aura lieu avec les équipes du projet et les retours seront intégrés par l'évaluateur dans la rédaction du document final.

Le rapport final (maximum 30 pages hors annexes) devra être disponible le **17 février 2026**.

Les rapports seront transmis en version électronique en format Word.

La restitution des conclusions, des leçons à tirer de l'évaluation et des propositions fera l'objet d'une séance de restitution finale auprès de la FPFD, du CCFD-Terre Solidaire et de l'AFD, par le prestataire suite à la validation du rapport final le **27 février 2026**.

Le rapport devra comprendre à minima :

- ✓ Une table des matières et une liste des acronymes ;
- ✓ Un résumé en français, y inclus les recommandations (5 pages max) ;
- ✓ La méthodologie de l'évaluation ;
- ✓ Les résultats de l'évaluation (mesure de la performance) par critère avec des illustrations concrètes à partir des sources (témoignage, analyse documentaire etc) ;
- ✓ Une conclusion comprenant une synthèse de l'appréciation du consultant, l'explicitation des forces et faiblesses du projet, la formulation de conclusions et recommandations étayés par des faits et priorisés (3 pages).

Les documents suivants devront être annexés au rapport :

- ✓ Les termes de référence ;
- ✓ La liste des personnes rencontrées ;
- ✓ Le calendrier de la mission ;
- ✓ Le guide d'entretiens et le questionnaire des focus groups ainsi que les comptes-rendus des entretiens de terrain et la base de matière brute ;
- ✓ La liste des documents consultés et la bibliographique sur le sujet.

PROFIL DES EVALUATEURS / CONSULTANTS

Cette évaluation sera menée par une équipe de 2 consultants (dont l'un à dimension internationale) à l'issue d'un appel d'offres ouvert ou d'une consultation restreinte (selon les règles et seuils de passation de marché de l'AFD).

Les compétences recherchées sont les suivantes :

- Expérience confirmée de l'évaluation des projets de développement dans le domaine de l'agriculture vivrière et des filières en Afrique de l'Ouest, notamment sur les thématiques de l'agroécologie, du conseil, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la transformation, la commercialisation et la qualité des produits agricoles (chaîne de valeurs) ;
- Expérience avérée en évaluation de projet, avec au moins 5 références d'expériences similaires d'évaluation de projet multi-acteurs de plus d'1 million d'euros avec des sources de financements variées ;
- Une bonne maîtrise des concepts GIRE et changement climatique
- Bonne connaissance des organisations professionnelles agricoles et agroalimentaires en Afrique de l'Ouest ;
- Connaissance des politiques agricoles et projets de développement rural en Afrique de l'Ouest ;
- Connaissance de la Guinée souhaitée ;
- Expertise sur les questions Genre et notamment les liens avec le changement climatique.

Idéalement l'équipe sera constituée d'au moins deux experts avec des profils complémentaires. Plus précisément, il pourrait s'agir d'un agro-économiste (au moins 10 ans d'expérience demandée), et d'un expert en organisation ou d'un sociologue (au moins 5 ans d'expérience demandée). Le chef de mission, expert international, devra disposer de références en évaluation de projet de développement rural de même envergure. Un des deux experts sera guinéen.

CRITERES D'EVALUATION

Offre technique 70 points

Offre financière30 points

La sélection de l'évaluateur se fera sur la base des critères d'évaluation suivants :

- ✓ Compréhension des enjeux de l'évaluation (compréhension des TDR, du contexte, des objectifs, du questionnement, des attendus de la mission) ;10%
- ✓ Approche retenue et les propositions méthodologiques (clarté de la démarche et des modes de structuration des phases de la recherche, cohérence des phases en termes d'objectifs et de ressources, construction et déploiement des démarches en intelligence collective) ; 50 %
- ✓ Compétence expertise de l'équipe proposée : 20 %
- ✓ Adéquation du budget proposée avec le projet d'évaluation (cohérence du budget-temps pertinence de la répartition du nombre de jours consultant junior sénior / directeur de mission). 20 %

PRIX ET REGLEMENT DE COMPTES

Valeur estimée du marché exprimée hors taxes : la valeur estimée du marché est de 35 000 € TTC (trente-cinq mille euros).

Le prix, exprimé en euros, est réputé global et forfaitaire et inclut notamment :

- ✓ Les charges fiscales et parafiscales frappant obligatoirement la prestation ;
- ✓ L'ensemble des vacations et frais de déplacement nécessités par les réunions à prévoir avec les différents services du prestataire ;
- ✓ L'ensemble des vacations et frais de déplacement nécessités par l'acquisition de la connaissance nécessaire à l'évaluation (et notamment les frais de transports nationaux et internationaux, visas, assurances, hébergements, et repas sur les territoires objets de l'évaluation, sans que cette liste soit limitative) ;
- ✓ Les prestations d'études jusqu'à l'approbation des différents livrables
- ✓ Les frais de secrétariat et notamment de reprographie.

Le prix sera ferme pendant toute la durée d'exécution du contrat. Le prix sera réglé selon l'échéancier suivant :

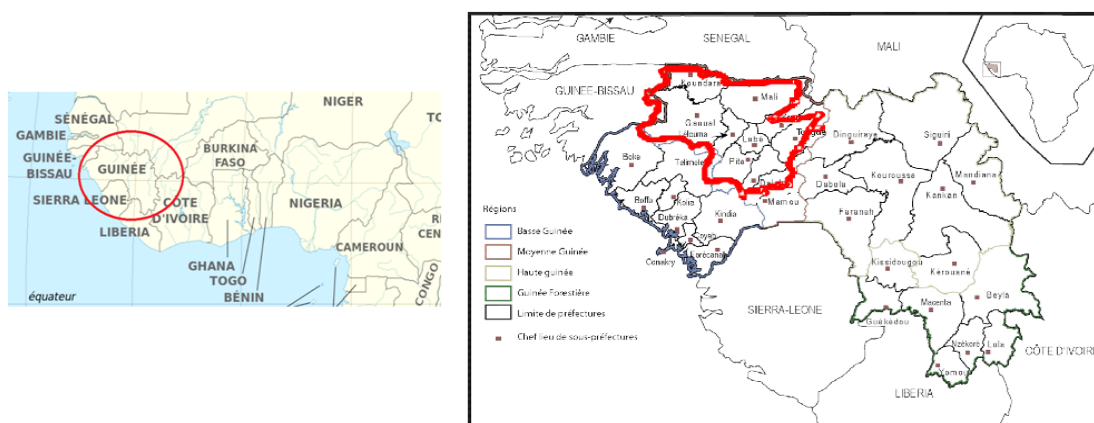
- ☐ 1ère tranche : 50% à la signature du contrat de prestation de service,
- ☐ 2ème tranche : 30% à la livraison du projet complet de rapport d'évaluation intermédiaire
- ☐ 3ème tranche : 20% à l'acceptation du rapport final de l'évaluation

ANNEXES :

1. : Situation GEOGRAPHIQUE

Le projet se déroule dans 8 préfectures de la Moyenne Guinée

Région	Préfecture
Boké	Gaoual et Koundara
Mamou	Dalaba et Pita
Labé	Labé, Lelouma, Mali et Tougué
3 régions	8 préfectures



2. Cadre logique

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situation de référence	Valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (Liées au contexte ou programmatique)
Objectif global	Contribuer au développement d'une agriculture respectueuse des écosystèmes et capable de répondre aux enjeux de souveraineté	Indicateur OG1 : % d'utilisateurs des bassins versants ciblés qui développent des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement	0	40% / 108000 pers.	Sources Indicateur OG1 : Dispositif de suivi-évaluation du projet, enquêtes ménages, rapport d'évaluation	
			0	50% / 3100 pers.	Sources Indicateur OG2 : Enquête nationale du PAM sur la Sécurité Alimentaire	
			0			

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situation de référence	Valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (Liées au contexte ou programmatique)
	alimentaire, de nutrition et d'adaptation au changement climatique, dans le Fouta Djallon	Indicateur OG2 : % de bénéficiaires du projet qui ont diversifié leur production et ont amélioré leur situation alimentaire et nutritionnelle Indicateur OG3 : # de bassins disposant d'aménagements qui favorisent l'exploitation durable des ressources naturelles		7	(ENSA), enquêtes ménages Sources Indicateur OG3 : Dispositif de suivi-évaluation du projet, enquêtes ménages, rapport d'évaluation	
Objectif Spécifique	Accompagner les producteurs des préfectures de Koundara, Gaoual, Mali, Tougué, Lélouma, Pita, Labé, dans une dynamique collective pour une meilleure gestion des ressources en eau et l'adoption et de pratiques agro écologiques, adaptées au changement climatique	Indicateur OS1 : Niveau de compréhension par les producteurs des zones ciblées, des enjeux liés au changement climatique Indicateur OS2 : % de producteurs ayant adopté les bonnes pratiques agro écologiques et de gestion hydrique Indicateur OS3 : # d'accords conclus lors des concertations GIRE et changement climatique	Faible 0 0	Fort 50% / 3100 pers. 7	Sources Indicateur OS1 : Enquêtes auprès des producteurs, évaluation finale Sources Indicateur OS2 : Rapports du projet, visites de suivi, évaluation finale Sources indicateur OS3 : Texte des accords	La situation politique et sécuritaire ne se dégrade pas en Guinée et dans la sous-région. Aucun aléa agro-climatique majeur n'a lieu pendant la durée du projet L'évolution de la situation économique (inflation notamment) ne compromet pas la mise en œuvre du projet
Résultats attendus	R1 : Les paysans ont conscience de la fragilité de	Indicateur 1.1 : # de plans d'actions pour la gestion des	0	7	Sources indicateur 1.1 : Plans d'actions pour chaque bassin versant	Les acteurs clés se mobilisent et adhèrent à la démarche

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situation de référence	Valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (Liées au contexte ou programmatique)
	<i>leur environnement, de la vulnérabilité des ressources naturelles, et s'organisent pour en assurer une gestion pérenne</i>	ressources naturelles, définis au niveau des bassins versants Indicateur 1.2 : # de comités pour la gestion des ressources naturelles constitués Indicateur 1.3 : # de personnes formées/sensibilisées sur les effets du changement climatique	0 0	7 38 formées /11 520 sensibilisées dont 60% de femmes et 30% de jeunes	Sources indicateur 1.2 : Actes constitutifs des comités Sources indicateur 1.3 : Rapports de formations et listes de présence, messages diffusés sur les radios communautaires	Forte implication des paysans relais et paysans animateurs sur les enjeux liés à l'agro écologie et au changement climatique Implication et collaboration avec les services de l'Etat concernés. Disponibilité et intérêt des élus communaux.
	<i>R2 : Les paysans adoptent de nouvelles stratégies, pratiques agro écologiques et de gestion des ressources hydriques</i>	Indicateur 2.1 : Superficies bénéficiant des mesures de restauration/ protection de l'écosystème et de la biodiversité Indicateur 2.2 : # de producteurs dont les capacités sont renforcées en techniques agro écologiques Indicateur 2.3 : # d'exploitations familiales agricoles en conversion vers des systèmes agro écologiques	0 0 0	30 ha 1 710 producteurs dont 70% femmes et 30% de jeunes 70 exploitations	Sources indicateur 2.1 : Rapports du projet, visites de suivi Sources indicateur 2.2 : Rapports de formations, listes de présence Sources indicateur 2.3 : Rapports du projet, visites de suivi	
	<i>R3 : Les groupements, unions et la Fédération</i>	Indicateur 3.1 : # de producteurs dont les capacités	0	420 dont 60% femmes et	Source indicateur 3.1 : Rapports de formations et listes de présence	

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situation de référence	Valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (Liées au contexte ou programmatique)
	<i>participent activement au développement durable et résilient de leur territoire.</i>	sont renforcées en littératie Indicateur 3.2 : # d'initiatives portées par des organisations paysannes pour le développement durable de leur territoire Indicateur 3.3 : # de propositions portées par la FPFDD aux concertations nationales	0 0	30% de jeunes 10 6	Source indicateur 3.2 : Rapports du projet Source indicateur 3.3 : Compte-rendu des ateliers nationaux et des journées de concertation	
Activités	Activités pour R1 A.1.1 : Diagnostics participatifs territoriaux A.1.1.1 - Réaliser des pré-diagnostics sur les ressources naturelles A.1.1.2 - Réaliser des diagnostics participatifs A.1.1.3 - Mettre en place et animer des cadres de concertation et de suivi des plans d'actions A.1.2 : Formations et sensibilisations sur les effets du changement climatique et les bonnes pratiques à adopter A.1.2.1 - Former la Fédération (référénts GIRE et changement climatique, conseillers, paysans animateurs) à l'animation de la GIRE et à la prise en compte du changement climatique A.1.2.1.1 Voyages d'étude de deux référents de la FPFDD pour la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et le changement climatique au Sénégal A.1.2.1.2 Formation de 12 conseillers sur la gestion intégrée de ressources en eau (GIRE) A.1.2.1.3 : Formation de 24 paysans animateurs à la sensibilisation sur la gestion collective et durable des ressources en eau et au changement climatique A.1.2.2 - Sensibiliser au niveau communautaire sur les effets du changement climatique A.1.2.2.1 : Sensibilisation sur la gestion collective et durable des ressources en eau et au Changement Climatique au niveau communautaire par des paysans animateurs A.1.2.2.2 : Sensibilisation sur la gestion collective et durable des ressources en eau et sur le changement climatique à travers les radios communautaires Activités pour R2 A.2.1 : Aménagement et protection des bas-fonds A.2.1.1 - Aménager les bassins en lien avec les conclusions des diagnostics A.2.1.2 - Protéger les bas-fonds et les têtes de sources A.2.2 : Diffusion de pratiques agro écologiques adaptées					Hypothèses : Contexte sociopolitique et économique stable pour assurer la continuité de la mise en œuvre des activités Les expertises externes peuvent être mobilisées sans aléas liés à des restrictions de déplacement.

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situation de référence	Valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (Liées au contexte ou programmatique)
	A.2.2.1 - Former les paysans relais A.2.2.2 – Organiser des séances de démonstration de base sur les pratiques agros écologiques A.2.2.3 - Former les producteurs sur la fertilisation organique du sol par le compost A.2.2.4 - Organiser des visites d'échanges entre pairs sur la GIRE, l'agro écologie et la vie associative A.2.3 : Conseil global aux exploitations familiales A.2.3.1 - Former des cadres de la Fédération au conseil global A.2.3.2 - Accompagner des familles de producteurs Activités pour R3 A.3.1 : Alphabétisation des producteurs A.3.1.1 - Mener des cours d'alphabétisation de cycle initial - Lecture, écriture et sensibilisation sur la GIRE et le changement climatique A.3.1.2 - Mener des cours d'alphabétisation de second cycle - Consolidation des acquis sur la GIRE et le changement climatique A 3.2 : Implication des organisations professionnelles sur leur terroir face au changement climatique A.3.2.1 - Organiser des journées de concertation entre élus municipaux et membres de la Fédération A.3.2.2 - Accompagner la vie associative dans la zone d'action du projet A.3.2.3 – Appuyer le fonctionnement des commissions jeunes (jeunes hommes et jeunes femmes) A.3.2.4 - Organiser des ateliers nationaux sur le changement climatique, la GIRE et l'agriculture					